

La biodiversité au ... Chambon-Feugerolles

Lancé en 2021, l'Atlas de la Biodiversité interCommunale (ABC) de Saint-Etienne Métropole a permis d'améliorer les connaissances naturalistes sur le territoire, de mieux les prendre en compte dans les projets d'aménagement du territoire et de les partager au plus grand nombre.

Les données présentées dans ce document ont été recueillies au cours de l'ABC entre 2021 et 2023 mais également lors de prospections antérieures. Elles ne sont pas exhaustives mais font ressortir les connaissances actuelles de la biodiversité sur la commune.

Le Chambon-Feugerolles : Fiche d'identité

Superficie : 17.51 km²
 Nombre d'habitants (en 2020) : 11 857
 Altitude minimale et maximale : 464–849 m

Les chiffres clés

368 espèces végétales
 185 espèces animales
 dont 28 patrimoniales

Un milieu naturel remarquable



Hêtraies

Une espèce phare



Le milan royal (*Milvus milvus*)

Les espèces au Chambon-Feugerolles

Groupe d'espèces	Nombre de données	Nombre d'espèces (à l'échelle de la métropole)	Nombre d'espèces sur liste rouge* (à l'échelle de la métropole)
Mammifères (sans chauves-souris)	72	16 (43)	3 (11)
Chauves-souris	14	5 (24)	2 (12)
Oiseaux	3547	102 (222)	21 (65)
dont nicheurs	1595	79 (145)	27 (72)
Reptiles	21	6 (15)	1 (4)
Amphibiens	9	6 (16)	1 (6)
Odonates	15	6 (52)	0 (16)
Papillons	125	44 (109)	0 (9)
Végétaux	2210	368 (1912)	0 (38)
Total	6013	553 (2393)	28 (161)

* espèces sur Liste Rouge de l'UICN (NT, VU, EN, CR)

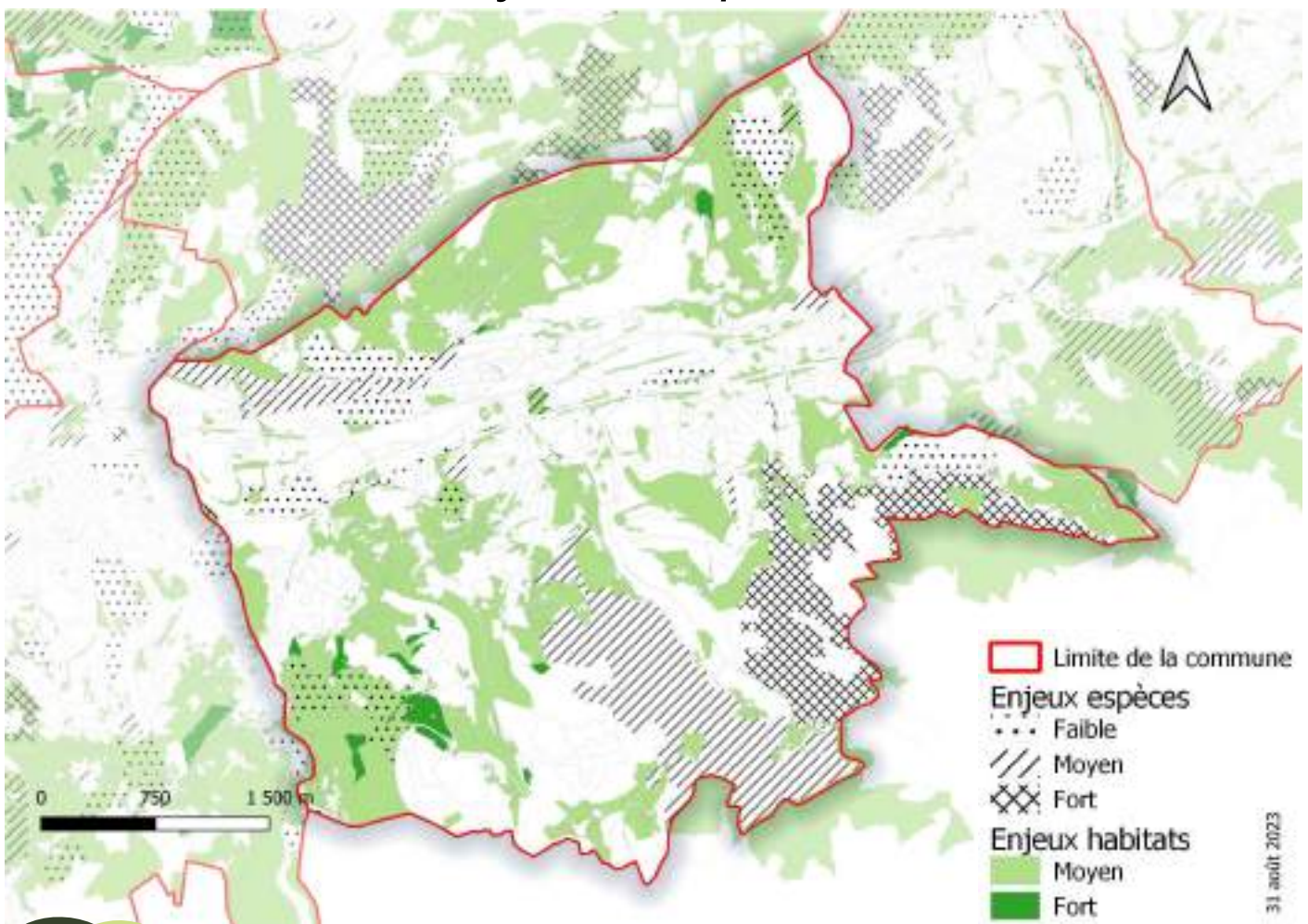
Zoom sur les enjeux

Les versants nord du Pilat sont entaillés de vallées encaissées principalement occupées par des boisements de feuillus. Ainsi, les vallées du Mallevall et de la Valchérie présentent quelques belles hêtraies dans les zones les plus fraîches. Le bois de la Montat, plus thermophile, est situé sur une crête dominant la Valchérie. Il est constitué d'un peuplement de chênes et de pins et on y observe des affleurements rocheux.



*Prairies et boisements
au Chambon-Feugerolles*

La carte des zones à enjeux métropolitains



Focus sur les espèces patrimoniales

La coronelle lisse ⚠️

Petite couleuvre grise présentant une nuque sombre et de grosses écailles sur la tête, elle est souvent confondue avec les vipères. Elle apprécie les landes, les lisières, le bocage et les zones pierreuses dont les murets.



La loutre d'Europe ⚠️

Mammifère carnivore, la loutre a un corps fuselé et son pelage brun est très dense. Elle vit le long des rivières mais également au bord des lacs et des rivières. Les loutres sont des animaux solitaires dont le territoire peut s'étendre jusqu'à une vingtaine de kilomètres pour les mâles.

Le milan royal ⚠️

Ce rapace emblématique est caractérisé par sa queue rousse fourchue et une silhouette assez fine. Le milan royal niche dans des milieux boisés mais chasse de petits mammifères dans le bocage.



⚠️ Espèce protégée

Atouts

- Boisements étendus et par endroits peu exploités sur les versants nord du Pilat : landes dominant l'Echapre, hêtraies sur le Malleval et la Valchérie, boisements thermophiles et affleurements rocheux sur le bois de la Montat.
- Bocage préservé sur les versant du plateau du Bessy.
- Plantation de haies sur un terrain communal.

Pressions

- Urbanisation encore possible sur des espaces agricoles ou naturels sur les versants.
- Gestion forestière pas toujours favorable à la biodiversité (coupes rases et plantations de résineux).
- Déprise agricole sur certaines pentes pouvant conduire à la disparition de prairies naturelles remarquables.

Pistes d'action (basées sur le Guide en faveur de la biodiversité)

- Améliorer les connaissances sur la faune et la flore en incitant les habitants à participer à l'enquête « Mission Hérisson » (Fiche C4)
- Préserver un espace pour la biodiversité sur un terrain communal. (Fiche P7)
- Eteindre l'éclairage nocturne (Fiche P6)
- Communiquer et sensibiliser les habitants à la nature communale (Fiches S)
- Intégrer la biodiversité au bâti (Fiche P14)

Pour aller plus loin...

Pour davantage de ressources techniques et bibliographiques, vous pouvez consulter le site : engageepourlanature.saint-etienne-metropole.fr

Pour toute question concernant cette action, vous pouvez nous contacter via : engageepourlanature@saint-etienne-metropole.fr



Saint-Etienne Métropole
2 Avenue Grüner - CS 80257 - 42006 Saint-Etienne Cedex 1

www.saint-etienne-metropole.fr



11 rue René Cassin
42 100 Saint-Etienne

loire@fne-aura.org

04 77 41 46 60



Agir pour
la biodiversité

11 rue René Cassin
42 100 Saint-Etienne

loire@lpo.fr

04 77 41 46 90



Coordination : Emilie Joly - FNE Loire

Maquette : Anna Marsollier - FNE Loire

Rédaction : Emilie Joly, Anna Marsollier, Amélie Potignon - FNE Loire ; Emmanuel Véricel, Nicolas Lorenzini - LPO AuRA

Relecture : Renaud Doitrand - FNE Loire ; François Jeanne - LPO AuRA

© photos : Hêtraie (p.1) : Mathieu Mercier - CBN Massif central ; Milan royal (p.1) : René Diez ; Paysage du Chambon (p.2) : Amélie Potignon - FNE Loire ; Coronelle (p.3) : Eloïse André - FNE Loire ; Loutre (p.3) : Claire Brucy - LPO AuRA ; Milan (p.3) : Yves Thonnérieux

Publication : 08/2023

Projet financé par l'OFB et Plan France Relance

